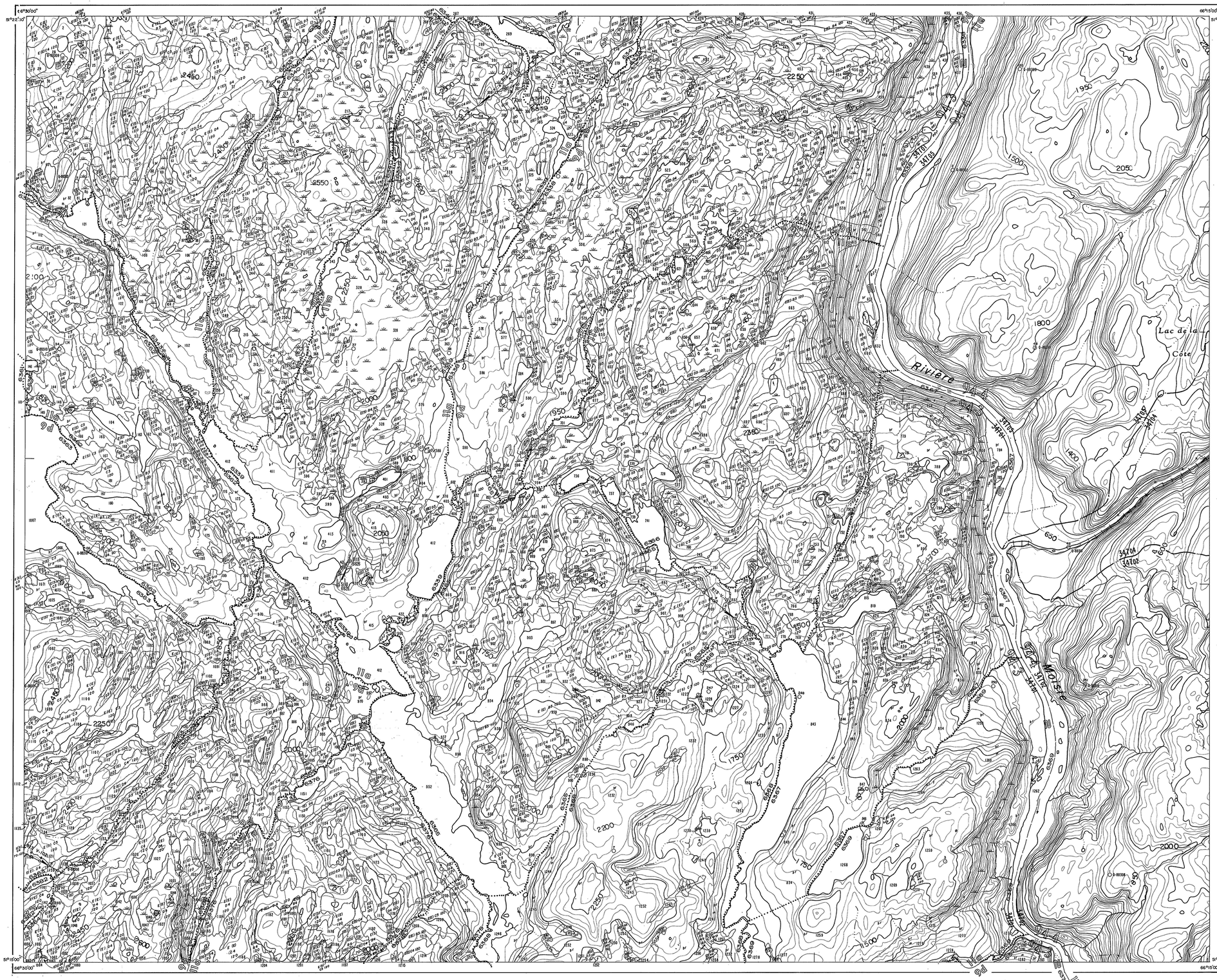

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — sapin et/ou épinette blanche
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — mélèze
— — sapin et/ou épinette blanche (plantations)
Pessière
— — épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — thuya (cèdre)
— — sapin et/ou épinette blanche
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — mélèze
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation de pin sylvestre)
(plantation de pin rouge)
Sapinière
— — sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — mélèze
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — — sélectionnée (pin occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — mélèze
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — la prucheraie occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybride)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinette blanche
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin rouge
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Peuplerais avec résineux
Érablières résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — de peuplier faux-tremble (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerais
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — de peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épinette blanche
Coupe partielle
Coupe totale
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-100 "
90 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (cm)	30-70 (cm)
60-30 "	30-60 "
60-50 "	50-60 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120 et plus	50-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Peuplements de haut: volumes inégaux des tiges entre 0 et 90 cm.
Autres peuplements: inégalité des tiges entre 0 et 120 cm.
Vieilleuse inéquienne: Peuplements inégaux des tiges de plus de 120 cm de dendrométrie.
Autres peuplements: inégalité des tiges en plus de 120 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	3	4	5	6	7m	8m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 75 %	**
Abrupte	76 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 31%

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 E1 C3 g1 D2 R5 — S: résineux; E1: épinette; C3: classe de pente; g1: classe d'âge; D2: classe de densité; R5: groupement d'essences

R C5 r1 E8 D1 — R: feuillus; C5: classe de pente; r1: classe d'âge; E8: classe de hauteur; D1: classe de densité; ▲: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. - CONSULTANTS FORESTIERS D.G.R. INC (QE 94-2) SIGNATURE: Jacques A. Côté

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne : 1988 / Année de publication : 1989 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/5/88
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 24-3*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000
Concessionnaire ou autres: 16 04
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 34 01*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97 900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 6369*
Région écologique: 11 ka*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-10 S.E.	22-0-9 S.O. S.E.	22-0-12 S.O.
22-0-7 N.E. S.E.	22-0-8 N.O. S.O. N.E. S.E.	22-0-5 N.O. S.O.
22-0-2 N.E.	22-0-1 N.O. N.E.	22-0-4 N.O.

22 0/8 S. O.